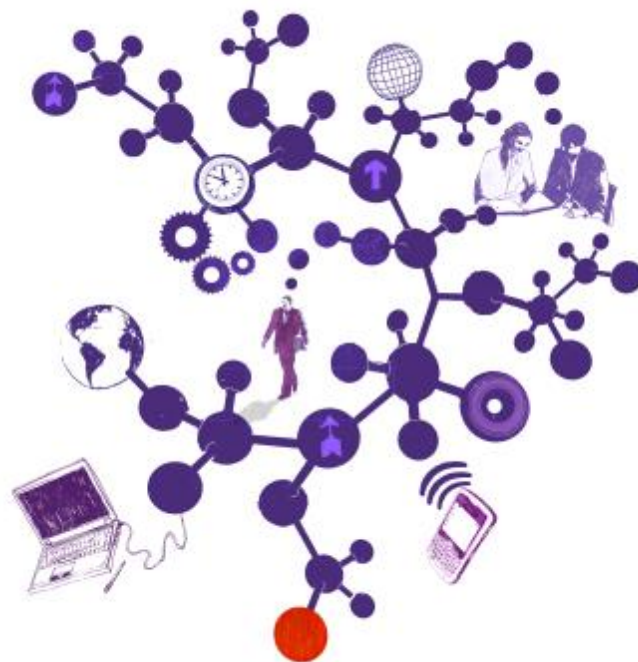


## «Etat des lieux sur le financement de l'Innovation au Maroc»



*“Mieux que la révolution pour changer le monde,  
nous avons trouvé l'innovation.” \**

\* Juan Andrés Fontaine, ancien Ministre de l'Economie (Chili)

## SOMMAIRE

<b>Avant-propos.....</b>	<b>3</b>
<b>I. Situation actuelle de l'innovation au Maroc.....</b>	<b>6</b>
Les indicateurs de l'innovation au Maroc.....	6
Les principaux intervenants du système marocain de l'innovation .....	11
<b>II. Engagement du Maroc en faveur de l'innovation .....</b>	<b>15</b>
L'innovation dans les stratégies nationales sectorielles.....	16
La stratégie Maroc Innovation .....	21
Contribution du secteur privé et de la société civile à l'innovation .....	22
<b>III. Aperçu sur quelques expériences à l'international .....</b>	<b>26</b>
Turquie - Innovation .....	26
Chili - Innovation.....	27
Kenya- Innovation.....	28
Malaisie - Innovation .....	29
<b>Conclusion.....</b>	<b>31</b>
Annexe : Rappel Méthodologique .....	32

## Avant-propos

### Sur l'Innovation...

Le Manuel d'OSLO de l'OCDE définit l'innovation comme « la mise en œuvre d'un produit (bien ou service) ou d'un procédé nouveau ou sensiblement amélioré, d'une nouvelle méthode de commercialisation ou d'une méthode organisationnelle dans les pratiques de l'entreprise, l'organisation du lieu de travail ou les relations extérieures ». <sup>1</sup>

Il existe alors quatre formes d'innovations : les innovations de produit, les innovations de procédé, les innovations de commercialisation et les innovations d'organisation.

### Sur le Processus d'Innovation...

L'innovation peut être assimilée à un processus, qui débute par de la recherche fondamentale ou simplement l'identification d'une idée, qui sera par la suite développée et testée pour une éventuelle commercialisation.

### Sur l'écosystème de l'Innovation...

Le développement de l'innovation n'obéit pas à une règle mathématique, et encore moins à une recette miracle dont les résultats sont connus d'avance. Toutefois, l'environnement dans lequel évoluent les entreprises et les porteurs de projets innovants favorise l'émergence d'idées nouvelles et leur exploitation par les structures appropriées. Il existerait alors un écosystème de l'Innovation conditionné par différentes interactions internes et externes qui pourraient favoriser la naissance de projets innovateurs.

### Sur l'Innovation et la création de valeur...

L'innovation constitue un levier de création de valeur déterminant dans la conjoncture économique actuelle. Au niveau de l'entreprise, l'innovation participe au renforcement de la compétitivité et à la mise en place d'une organisation et d'une stratégie axées sur la performance opérationnelle et commerciale. Sur un plan macroéconomique, l'innovation joue un rôle primordial dans la relance de la croissance et la dynamisation des échanges à l'international.

Selon Joseph Schumpeter<sup>2</sup>, il existerait même des « grappes » d'innovation (i.e. un ensemble d'innovations complémentaires apparaissant dans un court laps de temps) dont la simultanéité crée un effet d'entraînement qui participe à la modernisation perpétuelle de nos sociétés et au maintien d'un rythme de développement soutenu à long terme.

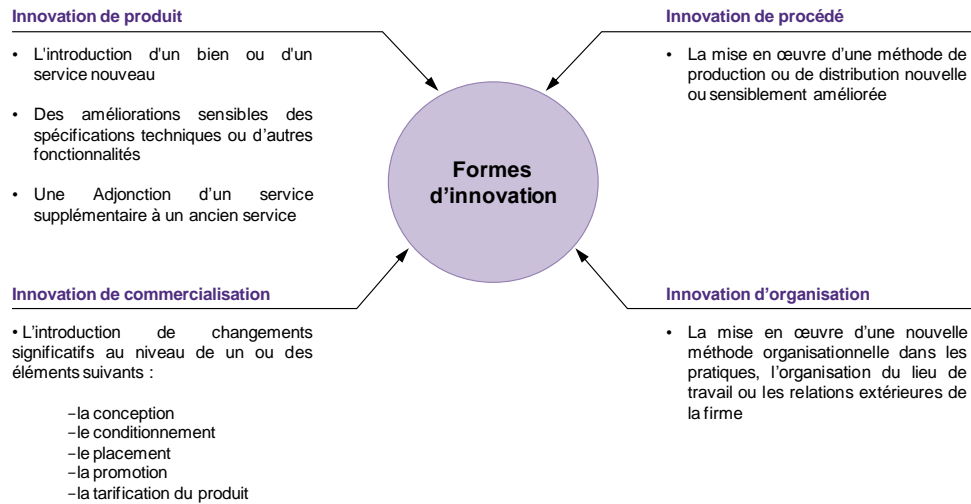
---

<sup>1</sup> Le manuel d'OSLO de l'OCDE sur les « principes directeurs proposés pour le recueil et l'interprétation des données sur l'innovation technologique ».

<sup>2</sup> Célèbre économiste autrichien

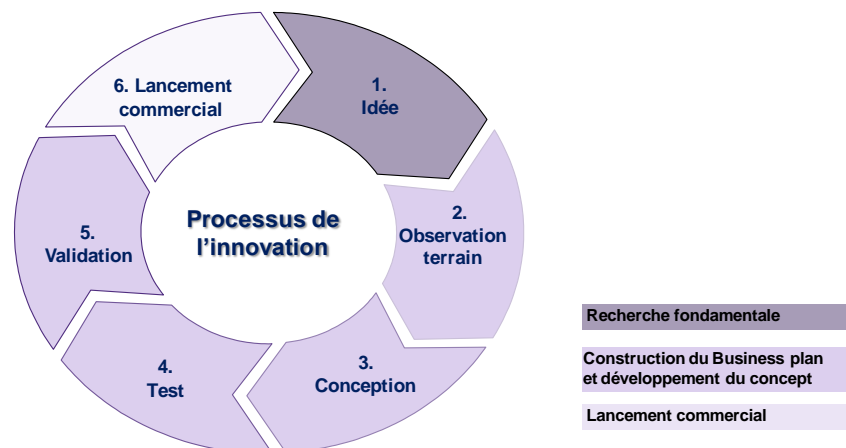
## Schémas – Avant Propos

### Les formes de l'Innovation

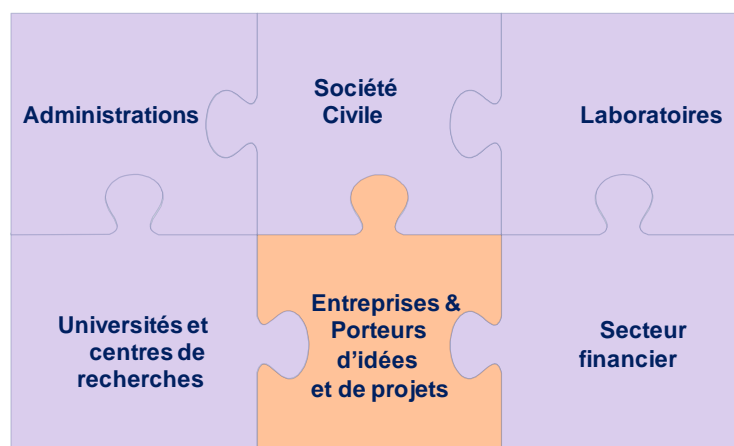


Source : OCDE

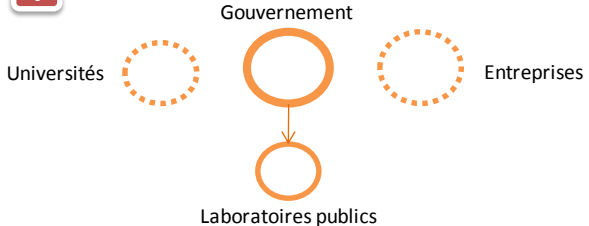
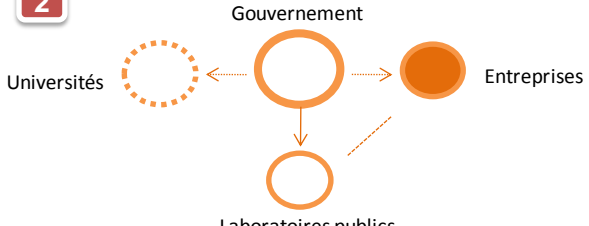
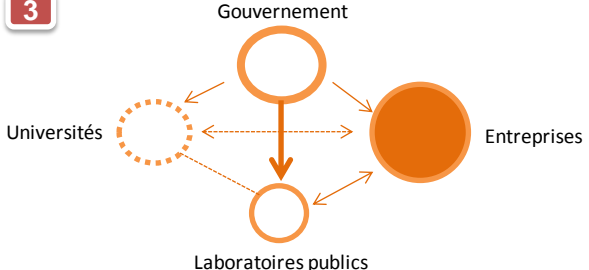
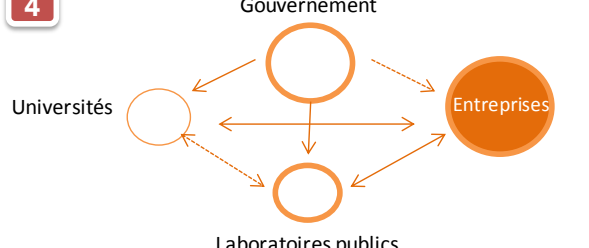
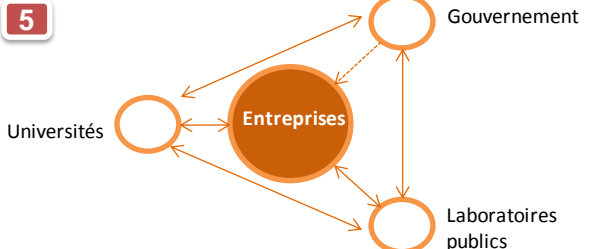
### Le processus d'Innovation



### Les composantes de l'écosystème de l'Innovation



**Etapes d'évolution du système de l'innovation :**

<p><b>1</b></p> 	<p>Dans un premier temps, le gouvernement pense accélérer le système d'innovation en finançant exclusivement les laboratoires publics de Recherche &amp; Développement.</p>
<p><b>2</b></p> 	<p>Le gouvernement prend ensuite conscience de l'importance de nouer des liens et des partenariats avec d'une part les universités et d'autre part les entreprises. Une relation entre les entreprises et les laboratoires publics commence à être envisagée.</p>
<p><b>3</b></p> 	<p>Le gouvernement maintient un rôle central dans le système d'innovation mais des liens commencent à s'établir directement entre les différentes parties prenantes.</p>
<p><b>4</b></p> 	<p>Le système d'innovation est bien interconnecté. Le gouvernement, les universités, les laboratoires publics et les entreprises œuvrent ensemble pour l'efficacité de la R &amp; D.</p>
<p><b>5</b></p> 	<p>Les entreprises occupent désormais une place centrale dans le système d'innovation. L'ensemble des parties prenantes participent au développement de projets innovants au sein des entreprises.</p>

## I. Situation actuelle de l'innovation au Maroc

### *Les indicateurs de l'innovation au Maroc*

#### Chiffres clés de l'Innovation

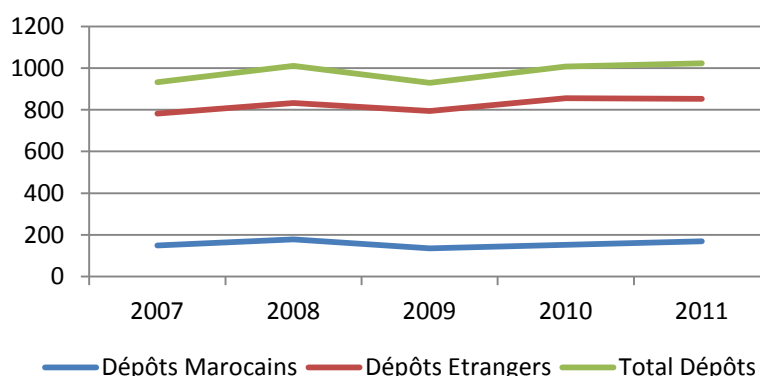
Les chiffres de l'Innovation au Maroc témoignent d'un certain retard dans la mise en œuvre de mesures volontaristes et ambitieuses en faveur du développement de la recherche et sa contribution au dynamisme d'une économie émergente et innovante. Ci-dessous, quatre chiffres révélateurs de la situation de l'Innovation au Maroc :

- Le Maroc est classé **88<sup>ème</sup>** selon l'**indice mondial de l'innovation** 2012 élaboré par l'INSEAD et l'OMPI
- Les **dépenses R&D** ne représentent que **0,79 %** du PIB (vs 2,26% en France et 3,4% au Japon)
- Le Maroc occupe la **7<sup>ème</sup>** place en Afrique en termes de **publications scientifiques** (au lieu de la 3<sup>ème</sup> place occupée en 2001)
- Le Maroc compte **1,87 chercheurs pour 1000 actifs** (vs 8,3 en France et 10,6 au Japon)
- Près de **80% des entreprises marocaines** recourent à l'autofinancement pour développer leurs projets de R&D

#### Dépôts de brevets

L'évolution du nombre de dépôts de brevets au Maroc montre une stagnation ainsi qu'une prédominance de brevets déposés par les étrangers. A fin septembre 2012, l'OMPIC a enregistré 780 dépôts de brevets, dont 169 par des Marocains et 637 par des étrangers. Dans les dépôts marocains, près de 75 % sont effectués par des inventeurs individuels contre 25% par les entreprises et les universités.

**Évolution du nombre de brevets déposés au Maroc**

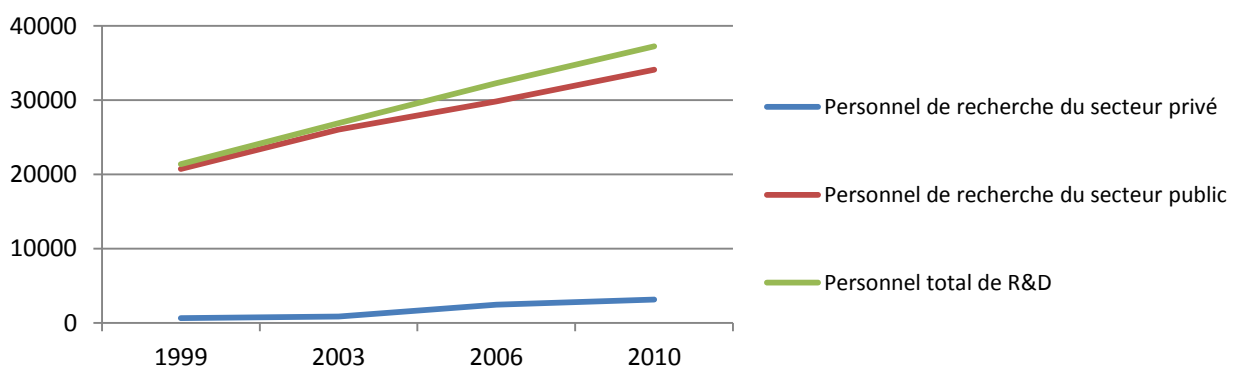


Source : OMPIC

## Evolution du nombre de chercheurs

Le Maroc a enregistré une croissance annuelle moyenne de 7 % du nombre de chercheurs entre 1999 et 2010. Le Maroc compte aujourd’hui un personnel R&D de près de 40.000 personnes (avec 12 166 enseignants-chercheurs en 2010) dont 90 % sont issus du secteur public. Sur la même période, la part des chercheurs dans le secteur privé a plus que triplé. Le secteur privé comptait 650 chercheurs en 1999 contre 3.145 en 2010. Entre 1999 et 2010, le nombre de chercheurs dans le secteur privé a enregistré une croissance supérieure à celle du nombre de chercheurs dans le secteur public.

### Évolution des effectifs du personnel de la R&D entre 1999 et 2010 \*

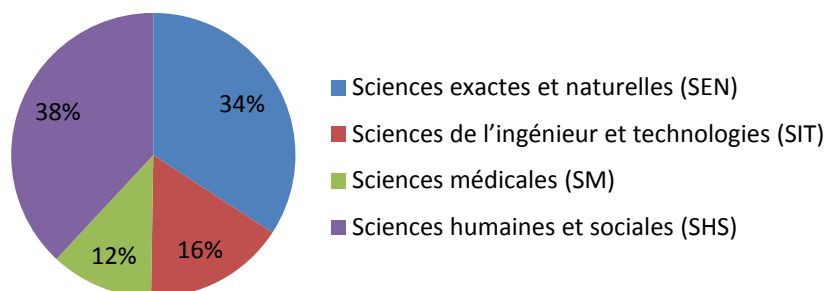


Source : MENESFCRS – DEP – DFC - Ministères techniques – EPR – R&D Maroc

## Domaines de recherche

Quant à leur répartition par activité de recherche, les chercheurs marocains sont présents massivement dans les sciences humaines et sociales (38%). Les sciences de l’ingénieur et technologies ne représentent que 16% des chercheurs au Maroc en 2010. La structure actuelle des activités de recherche au Maroc semble alors privilégier les domaines de recherche théorique et fondamentale plutôt que la recherche pragmatique, en mesure de stimuler la croissance et l’innovation dans l’économie marocaine.

### Répartition des enseignants-chercheurs par champs disciplinaire en 2010 \*



Source : MENESFCRS – DEP – DFC

## Principaux instruments de financement de l'Innovation au Maroc

### Instruments publics de financement

Mécanisme	INTILAK	TATWIR	PTR*	RDTA**
Organisme de gestion	CMI	CMI	CMI	CMI
Organisme de tutelle	MCINT	MCINT	MCINT	MCINT
Budget	380 MMAD sur 4 ans (2011 - 2014)			50 MMAD sur 3 ans (2011 - 2013)
Forme de financement	Crédit (4*)		Subvention	Crédit (4*)
Plafond de financement	1 MMAD (90% du coût de projet)	4 MMAD (50% du coût de projet)	100KMAD (75% des dépenses)	2 MMAD (50% du montant projet)
Date de création	2011	2011	2012	2011
Nombre de projets traités	78	35	29	Non lancé
Nombre Projets retenus	22	4	4	Non lancé

\* PTR avec un nouveau mode de financement

\*\* Programme de financement de la Recherche orientée marché dans les Technologies Avancées

\*\*\* Fonds destiné au cofinancement direct des projets innovants et à garantir les prises de participation des organismes de capital risque

\*\*\*\* Crédit Remboursable à taux zéro dans le cas du succès commercial du projet soutenu et en fonction de la capacité financière de l'entreprise, 5 années après la signature des conventions d'attribution. En cas d'échec commercial, le porteur de projet ne devra rien à l'Etat.



## Instruments publics de financement

Mécanisme	CSPT*	RMIE	INNOVACT	Fonds Innovation TIC****
Organisme de gestion	MES	CNRST	R&D MAROC	Caisse Centrale de Garantie
Organisme de tutelle	MCINT	MES / MCINT	R&D MAROC	MEF
Budget	343 MMAD **	5 à 10 MMAD par an	4 MMAD	100 MMAD sur 6 ans (2006 - 2012)
Forme de financement	Subvention ***	Incubation et Subvention	Subvention	Crédit (5*)
Plafond de financement	Non plafonné	230 KMAD	200 KMAD - TPE 400 KMAD - PME 700 KMAD - Groupement	2 MMAD (50% du coût de projet)
Date de création	2006	2002	2006	2006
Nombre de projets traités	129	102	100	5
Nombre Projets retenus	75	45	20 à 30	5

\* Commission Spécialisée Permanente des Télécommunications gérant le Fonds National de Soutien de la Recherche alimenté par les 0,25% du CA des opérateurs de télécommunications

\*\* Budget calculé à partir de la contribution annuelle des ERPT sur la période 2005-2010

\*\*\* Subvention pour les organismes de recherche ou prélèvement sur la contribution annuelle des ERPT (Exploitants des Réseaux Publics des Télécommunications ou Opérateurs de Télécommunications) pour les projets soumis par ces acteurs en partenariat avec les organismes R&D (La liste des organismes éligibles est fixée par un arrêté conjoint entre le Ministère en charge des TIC (ex-MAEG) et le Ministère en charge de la R&D (MES))

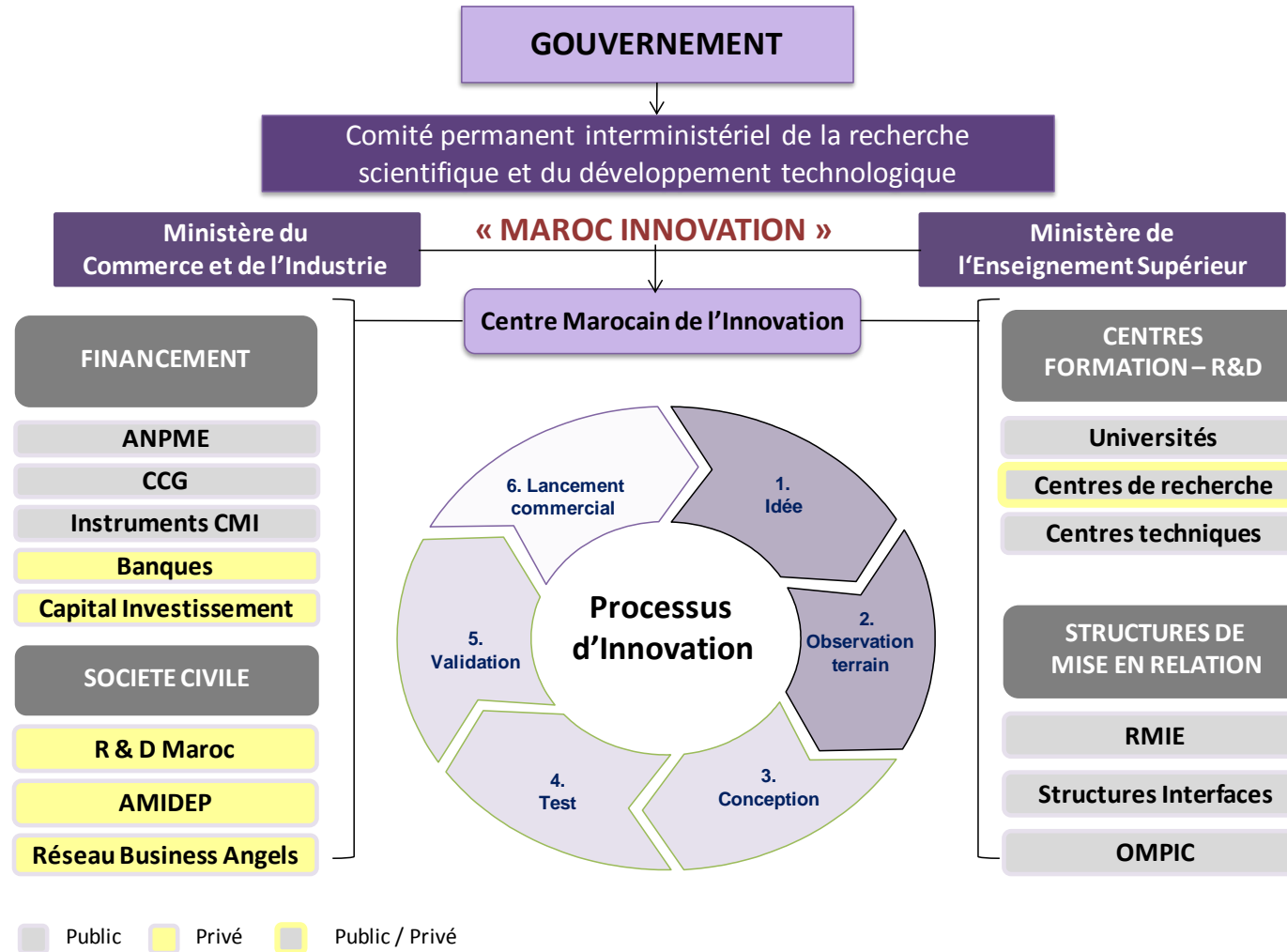
\*\*\*\* Fonds destiné au cofinancement direct des projets innovants et à garantir les prises de participation des organismes de capital risque

\*\*\*\*\* Crédit remboursable, sur 6 ans au taux de 2% par an. En cas de constatation de l'échec technique et/ou commercial du projet, la créance est annulée soit totalement soit partiellement.

## Fonds d'investissement

Fonds d'investissement				
Mécanisme	DAYAM	SINDIBAD	OIFFA	MAROC NUMERIC FUND
Organisme	Sherpa	CDG Capital Private Equity	Upline Investments	MITC capital
Organisme de tutelle	CNIA SAADA	CDG	OCP	MCINT
Budget	50 MMAD	48 MMAD	200 MMAD	100 MMAD
Forme de financement	Fonds propres	Fonds propres	Fonds propres	Fonds propres
Plafond de financement	5 MMAD	5 MMAD	40 MMAD	8 MMAD
Date de création	2007	2002	2010	2010
Nombre Projets retenus	5	9	2	8

## Les principaux intervenants du système marocain de l'innovation



**NB :** Actuellement, un projet de décret est en examen pour la mise en place du Comité National de l'Innovation qui sera présidé par le Président du Gouvernement. Ce Comité devra assurer la coordination du système national d'innovation (SNI) et piloter la stratégie Maroc Innovation.

Au Maroc, plusieurs intervenants participent à la promotion et au développement de l'innovation à travers un accompagnement des porteurs d'idées et de projets innovants tout au long du processus allant de l'idée innovante jusqu'à l'exploitation commerciale.

Dans la sphère publique, le Ministère du Commerce de l'Industrie et des Nouvelles Technologies (MCINT), le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Formation des cadres et de la Recherche Scientifique (MESFCRS) et la Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM) portent la stratégie Maroc Innovation qui propose une vision globale et cohérente s'appuyant sur une synergie entre les différents intervenants dans le système national de l'innovation. Le Centre Marocain de l'Innovation (CMI) a été créé pour assurer une gouvernance commune des fonds et programmes de l'innovation et constituer à terme le Guichet Unique de l'Innovation au Maroc au service des porteurs de projets.

Dans la première phase du processus d'innovation, les universités, les centres de recherche et les centres techniques offrent aux chercheurs un environnement propice à la création et à l'innovation. D'autant plus que l'OMPIC (Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale) a signé des conventions cadres de coopération avec certaines universités pour la valorisation et la protection des travaux de recherche.

Dans la phase suivante, le porteur de l'idée ou du projet innovant peut s'orienter vers les structures de mise en relation tels que le Réseau Maroc Incubation et Essaimage (RMIE) ou les interfaces Universités/Entreprises pour étudier l'opportunité commerciale de son projet innovant et construire un business plan pouvant être présenté à des investisseurs potentiels. A ce stade, la société civile peut également apporter son expertise via des associations telle que R&D Maroc qui sont régulièrement sollicitées dans le cadre de l'élaboration de stratégies et de plans d'actions au niveau national.

Pour la concrétisation de projets innovants, il existe un fonds public de soutien de l'innovation (FSI) qui propose des programmes de financement (INTILAK, TATWIR et PTR) via le Centre Marocain de l'Innovation. Les investisseurs en capital s'intéressent également aux entreprises innovantes à travers la levée de fonds dédiés au financement d'entreprises innovantes en phase d'amorçage ou de création. C'est le cas de Maroc Numeric Fund (MITC Capital) et Dayam (Groupe SAHAM). La Caisse Centrale de Garantie (CCG) appuie certains fonds de capital-risque (comme Dayam, Maroc Numeric Fund et Afoulki Invest) en couvrant 60% de leur risque sur les PME innovantes, à travers le mécanisme « Damane Capital Risque ». D'autres organismes comme l'ANPME (Agence Nationale pour la Promotion de la Petite et Moyenne Entreprise) offrent des instruments de financement qui peuvent être employés pour le soutien de projets d'investissement innovants.

## Focus : Structures de mises en relation

Les structures de mise en relation sont des structures créées pour faciliter l'incubation des projets innovants et aussi pour favoriser le transfert technologique. Ces réseaux favorisent la création de synergies entre les différents acteurs de la recherche et de l'innovation.

### Volet 1 : Soutien à la création d'entreprises innovantes

#### Réseau Maroc Incubation et Essaimage (RMIE)

Le RMIE a été mis en place par le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur, de la Formation des Cadres et de la Recherche Scientifique dans le cadre du Programme National de Soutien à l'innovation, à l'incubation d'entreprises et à l'essaimage. Le Conseil National de la Recherche scientifique et technique est l'opérateur désigné pour la mise en œuvre de ce programme et du RMIE.

Le RMIE vise la promotion de la création d'entreprises innovantes à travers l'incubation et/ou l'essaimage, et ce, notamment par :

- Des actions de sensibilisation à l'entrepreneuriat
- L'accueil et l'accompagnement des porteurs de projets de création d'entreprises
- La formation des responsables d'incubateurs et des pépinières d'entreprises
- L'accompagnement financier
- L'encouragement et le soutien de l'activité de l'essaimage à partir des entreprises existantes

Depuis sa création en 2002, le RMIE a étudié 102 projets de création d'entreprises innovantes. Sur ces 102 projets, 45 ont bénéficié du financement du RMIE. Plus de la moitié de ces projets sont portés par des doctorants et des enseignants chercheurs. La diaspora marocaine représente 14 % des projets RMIE.

#### Les incubateurs mis en place au sein des établissements supérieurs

L'incubation a été introduite au début des années 2000, notamment dans les universités, sous l'impulsion de la loi 01/00 relative à l'organisation de l'enseignement supérieur. Un incubateur est une structure de détection et de promotion de projets d'entreprises innovantes et d'accompagnement à la réalisation du projet de création jusqu'à ce que cette création devienne effective (ex : mise à disposition de locaux, services d'assistance juridique et technique).

Parmi les incubateurs mis en place : le Centre d'Innovation Technologique (CIT) de l'Ecole Mohammadia des ingénieurs (EMI), l'incubateur universitaire de Marrakech (INMA), l'incubateur de l'université Al Akhawayn etc.

## Volet 2 : Transferts technologiques

### **Moroccan Foundation for Advanced Science, Innovation and Research (MAScIR)**

Créée en 2007, la Fondation MAScIR, Moroccan Foundation for Advanced Science, Innovation and Research, est une institution publique à but non lucratif qui a pour objectif la promotion de la recherche scientifique et le développement technologique en vue d'accompagner le développement du Maroc et participer au développement d'une nouvelle économie de savoir.

MAScIR dispose des ressources matérielles et humaines nécessaires pour réaliser des travaux de recherche appliquée dans les domaines technologies de l'information et des communications (TIC), des biotechnologies, des nanotechnologies, d'environnement ainsi que des matériaux et des polymères 4 plateformes technologiques: nanotechnologie, biotechnologie, microélectronique et optique photonique.

MAScIR est détenteur de 8 brevets avec une soixantaine de publications dans différentes revues scientifiques.

### **Structures interface Universités-Entreprises**

Les interfaces universités-entreprises jouent le rôle de structures d'échange et de partenariat avec les entreprises. Elles ont été mises en place pour faire le lien et le monde socio-économique. A ce jour, 26 structures interfaces sont opérationnelles au niveau des universités marocaines. En ce sens, la Direction Technologie du Ministère de l'Enseignement Supérieur a formé des personnes dédiées à la médiation entre le monde de l'entreprise et le monde académique pour la mise en place et le développement d'un partenariat productif.

### **Centre National de Recherche Scientifique et Technologique (CNRST)**

Le CNRST a pour principales missions de :

- mettre en œuvre des programmes de recherche et de développement technologique dans le cadre des choix et priorités fixés par l'autorité gouvernementale de tutelle
- contribuer à la diffusion de l'information scientifique et technique
- apporter son concours au renforcement de l'infrastructure nationale de recherche
- effectuer des prestations de services au profit des opérateurs de recherche et contribuer à la valorisation et au transfert des résultats de recherche
- établir des conventions ou contrats d'association, dans le cadre des activités de recherche ou des services, avec les établissements et organismes de recherche publics ou privés
- créer des synergies entre les différentes équipes de recherche
- procéder à l'évaluation et assurer le suivi de toutes les activités de recherche ou de services dans lesquelles il est impliqué

Parmi les mesures de soutien proposées par le CNRST, nous trouvons le programme FINCOME (Forum International des Compétences Marocaines Résidant à l'Étranger). Ce programme vise à mobiliser des compétences marocaines résidant à l'étranger au profit d'une entité marocaine.

## II. Engagement du Maroc en faveur de l'innovation

Dans le cadre du soutien de la croissance de l'économie marocaine, plusieurs Ministères se sont mobilisés, dès l'avènement de SAR Mohammed VI en 1999, pour l'élaboration de stratégies sectorielles nationales afin d'accompagner le développement et la modernisation des secteurs clés de l'économie.

Ces stratégies s'inscrivent dans une double logique construite autour de la mise à niveau de secteurs traditionnels tels que ceux de l'agriculture (Plan Maroc Vert) et la pêche (Plan Halieutis), et le développement de secteurs innovants tels que ceux des technologies de l'information (Plan Maroc Numeric) et l'aéronautique (Plan Emergence).

Afin de renforcer la compétitivité de l'économie marocaine à l'échelle régionale et internationale, le Ministère du Commerce de l'Industrie et des Nouvelles Technologies a lancé en Juin 2009 l' « Initiative Maroc Innovation » pour positionner le Maroc en tant que pays producteur de technologies et de projets innovants.

Cette démarche est transversale à l'ensemble des stratégies sectorielles nationales et implique une forte collaboration entre la sphère publique (Universités, Centres de recherche) et la sphère privée (Entreprises, Banques, Porteurs de projets, Associations).

L' « Initiative Maroc Innovation » bénéficie d'un socle et d'un environnement favorable à l'émergence de l'innovation. L'ensemble des stratégies et des plans sectoriels présentent en ce sens des mesures qui revêtent un caractère innovant que ce soit au niveau de la méthodologie adoptée ou des actions mises en œuvre.

## ***L'innovation dans les stratégies nationales sectorielles***

### **Le plan National de l'Emergence Industrielle (PNEI)**

Le PNEI a identifié six secteurs stratégiques (dénommés les Métiers Mondiaux du Maroc) : Offshoring, Automobile, Aéronautiques, Electronique, Textiles et Cuir et Agroalimentaire.

**La nouvelle stratégie favorise la synergie entre différentes industries tout en créant une spécialisation régionale.**

Le PNEI prévoit la mise en place de plateformes industrielles intégrées. La P2I est une plateforme qui propose à la fois une offre immobilière, logistique, de services répondants aux besoins des opérateurs (maintenance, télécoms, business center, etc.), de la formation intégrée, une connectivité à la ville, un guichet unique et une zone franche.

Le pacte distingue trois types de P2I : généraliste, sectorielle, ou régionales. Exemples : Agropoles, P2I aéronautique, P2I automobile, P2I Offshoring.

### **Le plan RAWAJ**

Le plan RAWAJ prévoit des dispositifs visant à améliorer la compétitivité des commerçants, à faire émerger de nouveaux modèles de commerces, et à assurer une offre de produits et un espace de commercialisation répondant aux besoins des consommateurs.

**L'innovation telle que favorisée par le plan RAWAJ se positionne davantage au niveau des procédés de commercialisation et des formes d'organisation de la distribution.**

Le plan d'action prévoit un mécanisme d'appui à travers l'ANPME pour des projets notamment de :

- labellisation des commerces
- regroupement des commerçants en réseaux commerciaux
- développement de concepts nationaux de franchise



## Le plan Maroc Vert

Le Plan Maroc Vert a pour principal objectif de développer une agriculture à forte valeur ajoutée tout en assurant une stabilité de l'activité pour la petite agriculture.

Le plan s'articule autour de deux piliers principaux : une agriculture moderne à forte valeur ajoutée et une agriculture solidaire.

**Le Plan Maroc Vert ambitionne de créer des pôles de développement agricole et agroalimentaire basés sur la recherche et sur un partenariat public/privé.**

Le plan Maroc Vert s'appuie sur système national de recherche agricole. Ce système est composé de plusieurs institutions, telles que l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA), l'Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II (IAV), l'Ecole Nationale d'Agriculture de Meknès (ENA) et l'Ecole Nationale Forestière d'Ingénieurs (ENFI), dont la principale mission est de développer des programmes de recherche arrimés aux objectifs de la stratégie Maroc Vert.

## Le plan Artisanat

Le plan Artisanat vise à renforcer la compétitivité du secteur à travers trois objectifs principaux : la réalisation du potentiel à l'export, l'adaptation de l'offre et la réhabilitation du métier de l'artisan.

**Le plan favorise l'émergence de concepts innovateurs à travers le soutien à la production et à la promotion du produit.**

Le plan prévoit de soutenir les artisans sur la problématique de la production en :

- proposant aux artisans des nouveaux designs à travers la mise à disposition de collections de produits gratuites et libres de droit, achetées auprès de designers marocains et étrangers de renom
- proposant des solutions en matière de procédés de fabrication
- participant à la mise en place de ces solutions, notamment par la contribution au financement des équipements requis

## La Stratégie de Tourisme

La Vision 2020 du tourisme vise à doubler la taille du secteur touristique et à positionner le Maroc parmi les 20 premières destinations mondiales.

**La Vision 2020 s'appuie sur une démarche innovante s'inscrivant dans les directives nationales en matière de développement durable et la valorisation des potentialités régionales.**

Le plan prévoit la mobilisation des mécanismes financiers de soutien pour accompagner le développement des éco-territoires et des produits innovants en matière de préservation de l'environnement et d'efficacité énergétique.

## La stratégie énergétique

La stratégie nationale en matière d'énergie a pour principaux objectifs de sécuriser l'approvisionnement, d'assurer un accès généralisé à l'énergie, de maîtriser la demande, de promouvoir la recherche l'innovation et la formation, et de veiller à la protection de l'environnement via les énergies propres.

**La stratégie encourage les travaux de recherche et d'innovation pour le développement des ressources énergétiques alternatives.**

Un institut de recherche dédié a été mis en place pour réaliser des travaux de recherches appliqués dans le domaine des énergies vertes et nouvelles (IRESEN).

**Focus 1 :  
Plan Maroc Numeric**

Le Plan Maroc Numeric a pour ambition de positionner le royaume parmi les pays émergents dynamiques dans les technologies de l'information. Le plan vise à rendre accessible internet aux citoyens, à déployer un programme e-gouvernement, à inciter les PME à l'informatisation, et à développer l'industrie des technologies de l'information.

**Synthèse des principales mesures du Plan Maroc Numeric en matière d'Innovation**

<b>Volet Gouvernance / Organisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La mise en place d'une gouvernance nationale pour la coordination et le suivi des actions de soutien et de développement de l'innovation, soutenues par : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le fonds innovation du contrat-progrès signé entre l'Association des Professionnels de Technologies de l'Information-Gouvernement en 2001</li> <li>▪ Le fonds R&amp;D issu de la contribution des opérateurs télécoms</li> </ul> </li> <li>- La stratégie vise à créer des pôles d'excellence (clusters) basés sur des niches technologiques (monétique, sécurité informatique, etc.) dans lesquels le Maroc présenterait de réels avantages compétitifs.</li> </ul>
<b>Volet Financement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La mise en place de fonds d'investissement publics-privés de type capital-amorçage et capital-risque dédiés aux entreprises du secteur des nouvelles technologies de l'information.</li> <li>- La possibilité d'accompagnement des entreprises des technologies d'information, sur la base d'un contrat de croissance par une prime à l'investissement dans le cadre du programme de l'ANPME (IMTIAZ).</li> <li>- La garantie par la CCG des prises de participation des organismes de capital risque dans le secteur NTI.</li> <li>- La garantie par la CCG des crédits bancaires en faveur des entreprises du secteur NTI.</li> </ul>
<b>Volet Potentiel Humain</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La promotion de la culture d'entrepreneuriat et d'innovation à travers des cours et des modules spécifiques dans les cursus et programmes d'enseignement et la mise en place d'incubateurs universitaires.</li> <li>- La mise en place de plateformes d'accueil technologiques régionales (exemple : Technopark)</li> </ul>

## Focus 2 :

### Stratégie Nationale pour le Développement de la Recherche Scientifique à l'horizon 2025

Lancée par le Ministère de l'Education Nationale de l'Enseignement Supérieur de la Formation des cadres et de la Recherche Scientifique, cette stratégie vise à créer un cadre favorable à la recherche scientifique et à l'innovation. L'intérêt de cette stratégie est d'assurer les fonds, le potentiel humains, et les infrastructures qui sont nécessaires à la recherche scientifique. Aussi, elle prévoit un dispositif de valorisation pour rapprocher les universités et les centres de recherches à l'entreprise et au monde socioéconomique.

#### Synthèse des principales mesures de la Stratégie Nationale de Recherche Scientifique

<p><b>Volet Gouvernance / Organisation</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La restructuration des formations doctorales</li> <li>- L'organisation et la promotion de la publication scientifique</li> <li>- La restructuration des instances de régulation (ex : comité permanent interministériel de la recherche scientifique et du développement technologique) et d'exécution des plans (ex : Centre National de la Recherche Scientifique et Technique)</li> </ul>
<p><b>Volet Financement</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La pérennisation du fonds national de soutien à la recherche scientifique et au développement technologique</li> <li>- La recherche d'autres sources de financement telles que les taxes parafiscales, les crédits impôts recherche, la contribution directe ou mutualisée des entreprises, des appels à contribution volontaire</li> </ul>
<p><b>Volet Potentiel Humain</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'instauration du statut de chercheur pour toutes les personnes exerçant de la recherche</li> <li>- L'instauration de prix pour récompenser les meilleurs travaux de recherche et d'innovation</li> <li>- La mise en place de mécanismes permettant la mobilité des acteurs de la recherche entre les universités et les instituts</li> <li>- La protection des œuvres intellectuelles par des titres de propriété</li> <li>- la diffusion des innovations via des opérations de transfert technologique</li> <li>- L'aide à la réalisation d'opérations de transferts technologiques,</li> <li>- la réalisation des travaux de recherche et développement au profit des entreprises</li> <li>- L'élaboration de programmes de recherche appliquée</li> <li>- Le développement de la culture d'entrepreneuriat</li> </ul>

## ***La stratégie Maroc Innovation***

A travers le lancement de la stratégie « Maroc Innovation » en Juin 2009, l'Etat affiche davantage son engagement en faveur de la promotion de l'innovation au niveau de tous les chantiers stratégiques entrepris par le royaume. Cette démarche ne pourrait atteindre ses objectifs sans la participation de tous les acteurs institutionnels au développement de l'innovation.

La stratégie Maroc Innovation a pour objectifs de :

- Faire de l'innovation un facteur clé de compétitivité
- Faire du Maroc un pays producteur de technologies
- Exploiter les capacités de R&D des universités marocaines
- Faire du Maroc une place attractive pour les talents et les projets de R&D
- Diffuser une culture de l'innovation et de l'entrepreneuriat

Cette stratégie se compose de 4 axes déclinés en 13 chantiers :

### **Gouvernance et cadre**

- Gouvernance public/privé de l'initiative
- Une structure d'accueil et d'orientation dédiée : Le Centre Marocain de l'Innovation
- Un cadre légal souple et efficace

### **Infrastructure**

- Infrastructures technologiques
- Infrastructures de valorisation
- Clusters

### **Financement et soutien**

- Portefeuille de produits de soutien à l'innovation
- Stimulation du système de capital risque
- Développement du marché de la propriété intellectuelle
- Fonds internationaux de l'innovation

### **Mobilisation des talents**

- Création du Club Marocain de l'Innovation
- Promotion de la culture de l'innovation
- Positionnement de l'Offre Maroc R&D et Innovation

## Contribution du secteur privé et de la société civile à l'innovation

### ▪ Système bancaire et capital risque

#### **Le système bancaire reste encore frileux quant au financement des projets à fort taux de sinistralité**

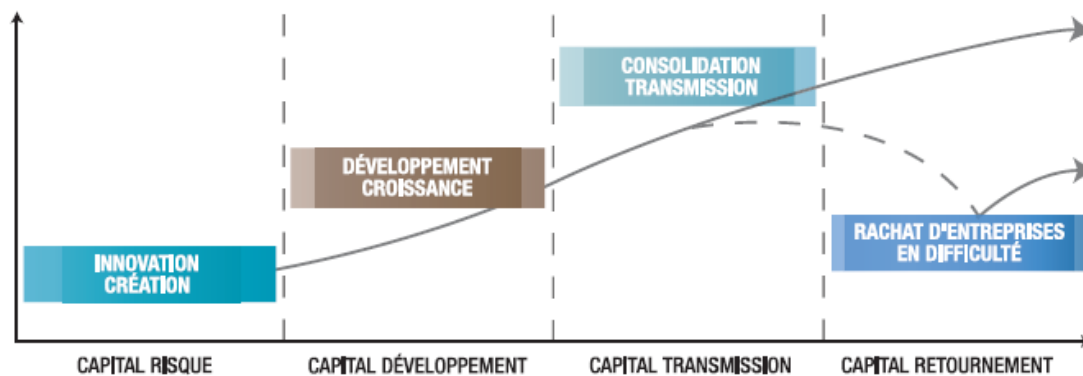
Les lignes de financement accordées par les banques sont généralement conditionnées par des dossiers étudiés et la présentation de garanties suffisantes. Face au contexte de crise, les banques ont resserré davantage les conditions d'octroi des crédits.

Bank AL Maghrib a par ailleurs, déclaré en mars dernier, le soutien volontariste des banques pour le financement des PME. En 2011, seulement 27% des crédits bancaires ont été accordés aux TPE et PME.<sup>3</sup>

#### **Le capital Risque, un maillon du capital investissement dédié au financement des start-up**

Le capital investissement joue un rôle primordial en matière de soutien à l'entreprise dans toutes les étapes de son existence. Il contribue à la création d'entreprises, à la promotion de l'innovation, à la croissance, et au renouvellement du tissu économique.

Nous distinguons quatre types de capital investissement, qui interviennent à des phases différentes dans la vie d'une entreprise.



Source : Association française des investisseurs en capital

Le capital risque est donc un moyen dédié au financement de l'innovation. Deux formes de capital risque sont prévues à ce niveau<sup>4</sup>, à savoir :

- Le capital amorçage : dédié au financement d'un projet au niveau de la recherche, de la définition du produit
- Le capital Risque Stricto Sensu : dédié au financement du développement du produit à sa première commercialisation. Ceci sous tend que l'entreprise en question est en phase de création ou début de son activité, elle n'a pas encore commercialisé son produit.

<sup>3</sup> « Le resserrement du crédit a sécurisé les banques », le matin édition du 06/07/2012

<sup>4</sup> « Tout savoir sur le capital investissement » 4<sup>ème</sup> édition, Giles Mougenot

La contribution du capital risque au financement reste très timide. Seulement 2% des montants levés sont dédiés à l'amorçage<sup>5</sup>. Actuellement, il existe quatre fonds d'investissements dédiés au capital amorçage dont le total des capitaux levés est de 300 millions de dirhams (le fonds SINDIBAD étant actuellement en phase de désinvestissement).

<b>Fonds Caractéristiques</b>	<b>MAROC NUMERIC FUND</b>	<b>SINDIBAD</b>	<b>OIFFA</b>	<b>DAYAM</b>
<b>Date de création</b>	2010	2002	2011	2008
<b>Actionnaires</b>	Public/Privé	Public/Privé	Public	Privé
<b>Gestionnaire</b>	MITC capital	CDG Capital	Upline Investments	Sherpa
<b>Capitaux levés</b>	100 millions Dhs	48 millions Dhs	200 millions Dhs	50 millions Dhs
<b>Type de fonds</b>	Sectoriel	Généraliste	Agricole	Généraliste
<b>Opérations réalisées</b>	Amorçage et Risque	Amorçage et Risque	Amorçage et Risque	Amorçage et Risque

Source : AMIC

---

<sup>5</sup> Etudes AMIC

- **Secteur privé**

Le secteur privé est un partenaire du système national de la recherche et de l'innovation. A ce titre, il est appelé à dynamiser la recherche en contribuant à son développement et à son financement.

**L'OCP a lancé un fonds d'investissement pour l'agriculture**

L'OCP Innovation Fund For Agriculture (OIFFA) est un fonds lancé par l'OCP en 2011, ayant pour mission la promotion de l'innovation et de l'entrepreneuriat dans les secteurs de l'agriculture et l'agro-industrie.

Le premier closing du fonds est de 200 millions de dirhams, il est financé à 100% par l'OCP.

Le fonds a investi dans trois entreprises dont deux sont en démarrage et une en développement.

Ce fonds sponsorise également des services d'incubation au profit des participants du fonds. Ces services se traduisent par l'accompagnement d'une cellule d'experts afin de renforcer les capacités des entreprises innovantes. L'OCP dispose d'atouts majeurs qui sont mis à disposition au service des bénéficiaires à savoir le carnet d'adresse et les réseaux de partenaires.

**Réseau Marocain de Business Angels**

Le Réseau Marocain de « Business Angels » a été créé en 2008. Il s'agit d'une association permettant la mise en relation d'investisseurs potentiels « Business Angels » et d'entrepreneurs.

Les Business Angels sont généralement des hommes ou des femmes d'affaires expérimentés bénéficiant d'une expertise en matière de financement de projets innovants et de réseaux relationnels importants.



## ▪ **Société civile**

La mobilisation de la société civile est également un facteur déterminant pour instaurer un écosystème favorable à l'innovation. Les associations professionnelles ont pour principal objectif la promotion de la recherche et développement. Elles sont assimilées à des plateformes d'échange entre les différents acteurs, et sont aussi force de proposition aux autorités gouvernementales.

### **Focus : Association Marocaine pour la Recherche & Développement (R&D Maroc)**

Créée en 1997 par de grandes entreprises marocaines (OCP, Maroc Telecom, Lafarge, etc.), l'association marocaine pour la recherche et le développement est une association professionnelle à caractère économique et à but non lucratif qui compte aujourd'hui près d'une soixantaine d'entreprises.

Les missions principales de l'association sont :

- La sensibilisation des décideurs pour l'instauration et l'encouragement des activités de R & D dans leurs entreprises, et ce à travers des séminaires, des voyages d'études et des visites d'entreprises
- La mise en place d'un cadre réglementaire et fiscal incitatif en menant des actions auprès des pouvoirs publics et des instances politiques
- Les actions pour attirer les financements intérieurs et extérieurs pour la R & D
- La facilitation des synergies entre les laboratoires de R&D des entreprises et les autres institutions de recherche d'un pays, et entre les chercheurs marocains et ceux étrangers de l'autre

Les réalisations principales sont :

- La mise en place d'un concours pour les chercheurs avec le Ministère de l'Enseignement Supérieur, et d'un concours pour les entreprises innovantes avec le Ministère de l'Industrie
- La mise en place d'un incubateur au niveau de chaque université

L'association marocaine pour la recherche et développement gère le programme Innov'act.

Le Programme INNOV'ACT apporte un appui (technique, administratif et financier) aux projets d'innovation et de R&D des entreprises en partenariat avec des centres des compétences (laboratoires de recherche publics, ou des centres techniques).

### III. Aperçu de quelques expériences à l'international

#### Turquie - Innovation

---

##### Aperçu

##### Classement indice mondial de l'innovation : 74

La Turquie consacre 3 409 millions d'euros à ses dépenses de recherche et développement soit 0.86 % de son PIB. Le secteur privé a contribué à hauteur de 45 % des dépenses intérieures brutes de R&D. On compte environ 101 961 chercheurs en Turquie soit 2.3 chercheurs pour 1000 emplois et 0.8 chercheurs des entreprises pour 1000 emplois dans l'industrie (données EUROSTAT et OCDE 2007).

##### Ecosystème de l'innovation

La recherche en Turquie s'effectue principalement dans les universités, placées sous l'autorité du Conseil de l'Enseignement Supérieur (YOK) (Haut conseil pour l'éducation directement rattaché à la présidence de la république et présidé par le Ministère de l'Education nationale) ou dans les centres de recherches du TÜBİTAK. Le Conseil de la recherche scientifique et technologique (TÜBİTAK, Türkiye Bilimsel ve Teknik Arastırma Kurumu) est la plus grande institution de recherche turque.

##### Organismes en place

Les principales organisations qui portent la stratégie turque en matière d'Innovation sont :

- **TÜBİTAK** (Conseil de Recherche Scientifique et Technologique): Organisme responsable de la politique de conception scientifique et technologique qui intègre la politique de l'innovation
- **BTYK** : Conseil Suprême de la Science et de la Technologie en charge de la coordination des politiques d'innovation
- **TTGV** : Fondation de développement technologique de Turquie
- **YPK** (Conseil Supérieur de Planification) et **DPT** (Organisation publique de Planification) sont responsables de la conception et la mise en œuvre des plans de développement quinquennaux qui couvrent la politique d'innovation de fournir des crédits budgétaires
- **KOSGEB** : Organisme pour le développement des petites et moyennes entreprises

#### BONNES PRATIQUES

---

- Le TÜBİTAK est **rattaché à la primature** et est composé de **scientifiques et de chercheurs indépendants**. Le Président et le Vice-Président du TUBİTAK sont nommés par le Président sur recommandation du Premier Ministre.
- La Turquie publie annuellement un **classement des universités les plus innovantes**.
- Le Turquie a mis en place un **système d'innovation régional** qui s'appuie sur une forte collaboration entre les fédérations sectorielles, les universités et le TÜBİTAK.

## Chili - Innovation

### Aperçu

#### Classement indice mondial de l'innovation : 39

Le Chili est classé à la 31<sup>ème</sup> place mondiale en termes de compétitivité. En 2009, le Chili a affecté un budget de 507 millions \$ pour la science et l'innovation en augmentation de 20% par rapport à 2008. Les dépenses en Recherche & Développement (R&D) représentent 0.42% du PIB en 2010. La R&D publique représente à peine 0.16% du PIB en 2010.

### Ecosystème de l'innovation

La stratégie du Chili en matière d'Innovation repose principalement sur l'initiative privée et l'esprit d'entrepreneuriat. Pour le Chili, l'important n'est pas de concentrer les efforts sur les universités et les subventions mais d'aller accompagner les entrepreneurs dans tout le processus d'amorçage et de création d'entreprises innovantes. L'Agence de développement économique chilienne (CORFO) est l'organisme en charge du pilotage et de la mise en œuvre des politiques d'Innovation au Chili. Le programme « Start Up Chile » lancé en 2010 par la CORFO a pour ambition d'attirer les entrepreneurs innovants venant du monde entier. Le Chili pense ainsi soutenir la croissance, la productivité et le développement de son économie. Les résultats de cette stratégie permettent de financer les programmes scientifiques et d'enseignement supérieur.

### Organismes en place

Les principales organisations qui portent la stratégie chilienne en matière d'Innovation sont :

- **Corporación de Fomento de la Producción - CORFO** (Agence de développement économique chilienne): La CORFO est rattachée au Ministère de l'Economie. Elle participe à la promotion de l'entrepreneuriat et l'innovation afin d'améliorer la productivité et la compétitivité de l'économie chilienne. Son objectif est de rendre le Chili un hub de l'innovation en Amérique du sud
- **National Innovation Council for Competitiveness – CNIC** (Conseil national de l'innovation pour la compétitivité) : Organisme jouant le rôle de conseiller permanent du Président du Chili en matière de politiques publiques de l'innovation et la compétition, incluant le développement de la science, la technologie et la formation des ressources humaines.

### BONNES PRATIQUES

- Les **entrepreneurs innovants étrangers** reçoivent **40.000 dollars** pour démarrer au Chili. Ils obtiennent un visa, des locaux gratuits, une aide au réseautage, un mentorat, un financement, et la connexion à des clients et partenaires potentiels.
- Le gouvernement offre un **crédit d'impôt de 35%** pour toute **dépense en R&D** et les 65% restant ne sont pas imposables, tout en ajoutant que près de 50% de la R&D est pris en charge par le gouvernement.
- Le crédit d'impôt annuel maximal est de 1.2 millions\$. Toutes les autres dépenses sont déductibles d'impôts.

## Kenya- Innovation

### Chiffres clés

#### Classement indice mondial de l'innovation : 96

Le Kenya consacre environ 300 millions de dollars dans les dépenses de recherche et développement. Les investissements R&D représentent 0,42 % du PIB (2007). Le Kenya compte près de 4000 chercheurs dont 63 % opèrent dans les universités. En 2010, le Kenya a exporté des services technologiques chiffrés à 360 millions de dollars. Depuis 1990, les chercheurs kenyans ont produit près de 13000 publications scientifiques. Ce qui fait du Kenya le 3<sup>ème</sup> pays africain en termes de nombre de publications par chercheur.

### Ecosystème de l'innovation

Le Kenya a décidé de focaliser sa stratégie d'innovation (Vision 2030) sur trois activités : L'agro-industrie, la gestion de l'eau et l'énergie renouvelable. Le Kenya bénéficie par ailleurs du programme d'aide InfoDev de la Banque Mondiale qui a permis d'installer le pays sur les rails de l'innovation climatique. La création du « Climate Innovation Center Kenya » a soutenu le développement des technologies climatiques en fournissant des services d'incubation et en apportant un financement aux entrepreneurs kenyans qui développent des solutions innovantes d'atténuation au changement climatique. L'ensemble des activités de recherche au Kenya sont pilotés et appuyés par le Ministère de la Science et de la Technologie.

### Organismes en place

Les principales organisations qui portent la stratégie du Kenya en matière d'Innovation sont :

- **Ministère de la Science et de la Technologie** : Il participe fortement à la mise en place d'un cadre national de l'innovation efficace et cohérent avec la stratégie globale du pays. Parmi ses priorités, la généralisation de l'accès aux outils technologiques et le recours au savoir scientifique dans l'élaboration et la mise en œuvre de projets innovants.
- **National Council for Science and Technology (NCST)** : Ce conseil coordonne la recherche et joue le rôle de conseiller au gouvernement sur les sujets relatifs à la promotion de l'innovation. Le Conseil national de la science et de la technologie compte 27 membres composés de 12 éminents scientifiques, 14 secrétaires permanents des ministères ayant d'importantes fonctions scientifiques et technologiques.

### BONNES PRATIQUES

- Le Kenya dispose d'un **Ministère de la Science et de la Technologie** pour porter le développement de l'Innovation au niveau de l'ensemble des secteurs de l'économie.
- Le **Conseil Kenyan de la Science et de la Technologie** participe activement à la promotion de l'innovation au Kenya en offrant un cadre de partenariat public-privé nourri et enrichi par la participation d'éminents scientifiques.

## Malaisie - Innovation

### Chiffres clés

#### Classement indice mondial de l'innovation : 32

Les dépenses R&D en Malaisie représentent 0,7% du PIB (2009). Dans le classement du *Global Competitive Report*, la Malaisie occupe la 25<sup>ème</sup> place mondiale et la 2<sup>ème</sup> place en Asie du Sud Est en termes de « Capacité à innover ». Concernant la « qualité des institutions de recherche » et les « dépenses des entreprises en R&D », la Malaisie occupe respectivement la 32<sup>ème</sup> et la 16<sup>ème</sup> place mondiale. Le secteur privé est le principal moteur de l'innovation en Malaisie avec près de 80% des dépenses enregistrées en R&D.

### Ecosystème de l'innovation

Depuis les années 1970, la Malaisie s'est engagée dans le sens du progrès technologique, à travers la création en 1973 du Ministère de la Technologie, de la Recherche et du Développement local. En 1991, l'élaboration de la Vision 2020 a pour ambition d'inscrire la Malaisie dans l'économie du savoir. Il est alors créé le Ministère de la Science, de la Technologie et de l'Innovation dont le rôle est d'élaborer une stratégie globale en matière de recherche et d'innovation et d'en assurer le pilotage. Dans le système actuel de l'innovation en Malaisie, le rôle du Premier Ministre a été renforcé et de nouvelles structures ont été créées pour accélérer le rythme d'innovation dans le pays.

### Organismes en place

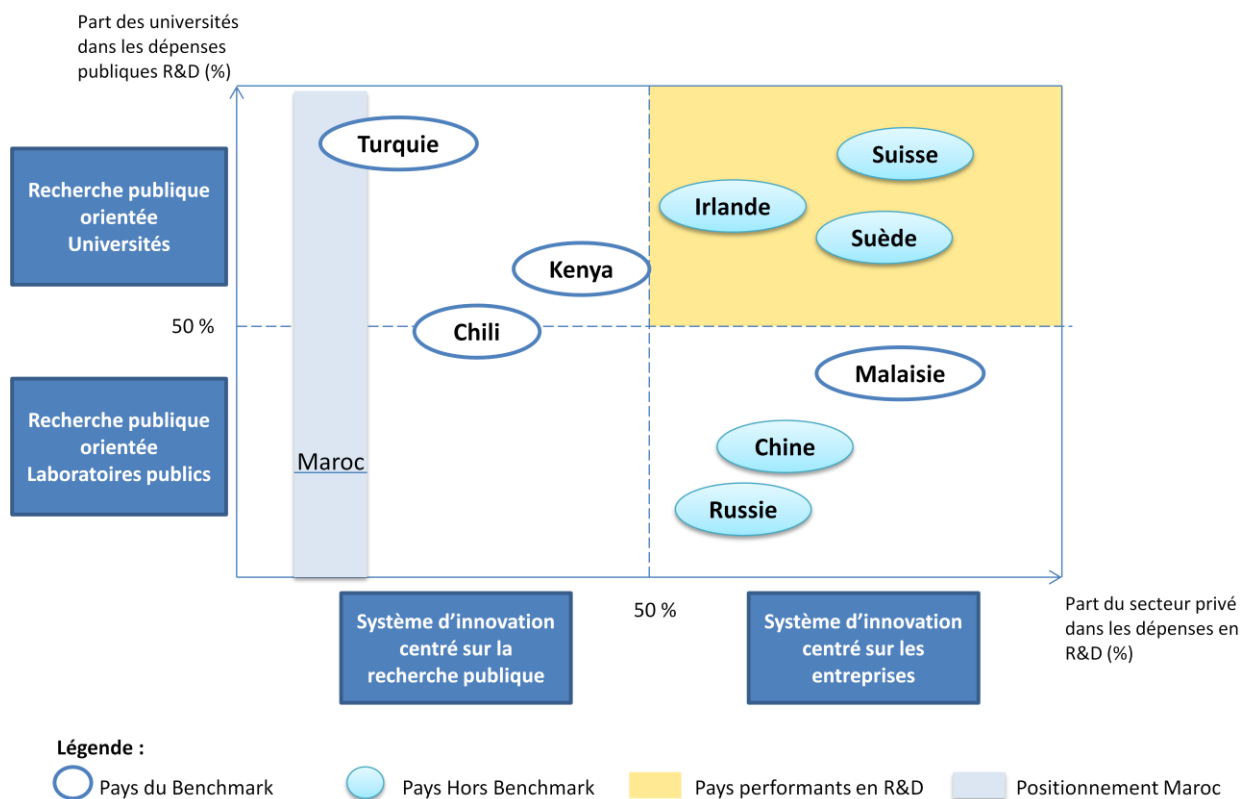
Les principales organisations qui portent la stratégie de la Malaisie en matière d'Innovation sont :

- **Le Ministère de la science, des technologies et de l'innovation (MOSTI)** : Un Ministère puissant en Malaisie qui chapeaute différentes institutions en lien avec la science et l'innovation. Il est également chargé de gérer les fonds dédiés au financement de la recherche et l'innovation.
- **Le Conseil National des Technologies de l'information en Malaisie (NITC)** : Le NITC conseille le gouvernement sur les questions d'ordre technologique. Il est présidé par le Premier Ministre.
- **L'Unité Spéciale d'Innovation (UNIK)** : Cette unité a été créée pour s'assurer de la mise en place d'une politique intégrée de l'innovation qui veille à la commercialisation des travaux de recherche dans les universités et les instituts de recherche. Elle est également chargée de proposer un cadre réglementaire en faveur de l'Innovation.

### BONNES PRATIQUES

- En 1995, la Malaisie a conçu un **programme pour attirer les scientifiques Malaisiens travaillant à l'étranger** à travers la mise en place d'un système de subventions et la mise à disposition de réseaux de contacts.
- Lancement de l'**Année de l'Innovation (2010)** pour la mobilisation de l'ensemble des intervenants du privé et du public autour de sujets relatifs à la science et à l'innovation.

**Synthèse schématique du Benchmark :**



Les pays qui offrent un système d'innovation efficace sont ceux dont les dépenses R&D sont principalement concentrées au niveau du secteur privé et dont les dépenses publiques de R&D vont prioritairement aux universités. Concernant le Maroc, en raison du manque d'informations sur la part des universités dans les dépenses publiques R&D, nous avons opté pour son positionnement comme illustré sur la matrice ci-dessus.

## Conclusion

L'innovation est un enjeu essentiel pour l'économie marocaine. Elle occupe un rôle stratégique dans la modernisation et le développement de l'ensemble des forces vives de la société. Son impact ne se mesure plus seulement au sein des laboratoires de recherche. L'innovation a pris une dimension globale impliquant à la fois la sphère publique et privée et ce, tout au long du processus de l'innovation, allant de l'idée jusqu'à la commercialisation du produit ou du service innovant.

Au Maroc, l'engagement pour le développement de l'innovation a mobilisé à la fois les pouvoirs publics et les décideurs privés. En Juin 2009, cette prise de conscience collective a été consacrée par l'initiative « Maroc Innovation » dont l'objectif est de construire un environnement favorable à l'éclosion d'une économie à forte valeur ajoutée et de positionner le Maroc en tant que pays producteur de technologies. A ce jour, les indicateurs étudiés ne reflètent pas une amélioration de l'écosystème de l'innovation. Certains indicateurs enregistrent même un recul. Le système national de l'innovation est encore très dépendant de la recherche publique dont l'efficacité n'est pas toujours au rendez-vous. Par ailleurs, les mécanismes et les instruments d'aide au financement de l'innovation ne répondent pas encore aux attentes des porteurs d'idées et de projets innovants, que ce soit en termes de budget ou d'approche. A cela, il faut ajouter que le manque de coordination entre les différents intervenants, l'absence d'un véritable guichet unique de l'innovation et l'insuffisance des fonds alloués au financement de la recherche dans le secteur privé, ralentissent le rythme d'amélioration de l'écosystème de l'innovation au Maroc.

En règle générale, la réussite et l'efficacité d'un écosystème de l'innovation devra s'appuyer sur une forte mobilisation des décideurs publics et privés autour d'un cadre global de collaboration qui porte une vision stratégique claire et qui implique une forte coordination entre les différents intervenants. L'analyse benchmark démontre également la nécessité de rattacher l'organe central de l'innovation à la plus haute sphère du pouvoir. Ainsi, les politiques de promotion de l'innovation gagnent en légitimité et participent à la dynamisation des efforts allant dans le sens du développement de la science et de la recherche dans le tissu économique et académique. Aussi, il ne faut pas négliger l'importance des valeurs telles que la transparence, le partage et l'ouverture dans le domaine de la recherche. L'innovation est avant tout un état d'esprit qui doit être constamment alimenté par le savoir sous toutes ses formes. Cela implique naturellement un système de formation de qualité, des centres de recherche performants et l'octroi d'avantages à la fois aux chercheurs et aux entreprises engagées dans des projets innovants.

Les entreprises constituent un maillon stratégique de la chaîne de valeur de l'innovation dans la mesure où la transformation de l'idée en produit/service innovant se fait à leur niveau. En l'absence d'un cadre juridique et fiscal incitatif, le financement de projets R&D dans le secteur privé restera faible. Le capital investissement, dont le dynamisme ces dix dernières années est indéniable, peut incontestablement contribuer au soutien et au financement d'entreprises innovantes. Reste à savoir si les pouvoirs publics mettront en place des mesures plus volontaristes pour faire de l'innovation un véritable moteur de la croissance au Maroc.

## ***Annexe : Rappel Méthodologique***

### **Objectif du rapport**

Le présent rapport a été construit de manière à dresser un état des lieux du système d'innovation au Maroc et à comparer ce système avec des expériences à l'international présentant un intérêt que ce soit en termes de stratégie, d'organisation et de gouvernance.

### **Méthodologie adoptée**

Pour l'élaboration de ce rapport, le bureau d'études Grant Thornton a opté pour une démarche en 3 étapes :

#### **1. Recherche documentaire**

Les principales sources d'information en matière d'innovation ont été recensées et analysées. La qualité de l'information ainsi obtenue dépendait de l'efficacité et de la réactivité des organismes producteurs d'informations quantitatives et qualitatives sur l'innovation.

#### **2. Conduite d'entretiens**

A partir des informations collectées, les principaux intervenants ont été identifiés et contactés pour une prise de rendez-vous. Compte tenu de la durée de l'étude, il n'a pas été possible de rencontrer l'ensemble des intervenants.

#### **3. Réalisation du benchmark**

La sélection des pays du benchmark a été faite suite aux recommandations d'experts nationaux et internationaux en matière d'innovation. Chaque fiche-pays a été construite autour de quatre volets : chiffres clés, écosystème de l'innovation, organismes en place et bonnes pratiques

### **Difficultés rencontrées**

Dans le cadre de cette étude, les consultants de Grant Thornton ont été confrontés aux difficultés suivantes :

- Manque de statistiques détaillées et mises à jour en matière d'innovation
- Faible transparence de certains organismes sur leurs réalisations à date
- Coordination imparfaite entre les différents intervenants
- Absence d'une source unique ou officielle d'informations sur la R&D et l'innovation